

Société

# LES COMBATS DE SIMONE DE BEAUVOIR ET HÉLÈNE DE BEAUVOIR SE POURSUIVENT AUJOURD'HUI

Françoise Morvan, Claudine Monteil

08/03/2018

**Dans le contexte de l’Affaire Weinstein et suite au mouvement #MeToo, Françoise Morvan, présidente de la Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF), et Claudine Monteil, historienne, ancienne diplomate et membre de la CLEF, rappellent que les combats menés par Simone de Beauvoir et sa sœur Hélène de Beauvoir sont plus que jamais actuels.**

Nous célébrons cette année le cent dixième anniversaire de la naissance de Simone de Beauvoir, dont l’œuvre va enfin figurer dans la prestigieuse collection de La Pléiade, ainsi que [l’exposition au musée Würth d’Alsace](#) de l’œuvre de sa sœur cadette, l’artiste-peintre Hélène de Beauvoir, elle aussi militante féministe. Ce 8 mars 2018 nous offre l’occasion de rappeler que l’héritage légué par Simone et Hélène de Beauvoir inspire encore toutes les féministes. Leurs combats sont aussi, aujourd’hui, ceux de la [Coordination française du Lobby européen des femmes](#) (CLEF).

Les sœurs Beauvoir ont en effet mené des actions féministes tout au long de leurs vies. Par des tableaux et gravures, Hélène de Beauvoir a mis en scène la vie, souvent dure, des femmes à travers les pays où elle a vécu : paysannes au Portugal pendant la Seconde Guerre mondiale, ouvrières saisonnières italiennes des rizières. Les femmes sont dans l’eau jusqu’aux genoux, pieds nus et le dos plié durant des journées entières sous le soleil et les insectes, avec des horaires chargés et des salaires de misère. Hélène de Beauvoir apportera avec sa sœur son soutien aux actions du Planning familial, dès les années 1960, et réalisera une trentaine de tableaux sur Mai 68. Avec sa sœur, elle signera le Manifeste des 343 déclarant avoir eu un avortement, s’engagera en Alsace aux côtés des femmes victimes de violence et sera présidente de l’association SOS Femmes Alsace. Après deux années de présidence, elle démissionne, mais continue son œuvre militante dénonçant l’oppression des femmes dans ses tableaux : « Un homme livre une femme aux bêtes », « Les femmes souffrent, les hommes jugent », « La chasse aux sorcières est toujours ouverte ».

Hélène de Beauvoir témoigne avec succès à un procès où une jeune femme accusée d’infanticide

sera innocentée. Elle se rend aux États-Unis dans les cliniques de santé de Californie, les Feminist Women's Health Centers, que soutient sa sœur Simone de Beauvoir et où des soins sont offerts aux femmes dans le besoin. Ces cliniques seront les unes après les autres attaquées, certaines seront détruites par les bombes posées par des activistes religieux.

Simone de Beauvoir s'engage pour les droits des femmes dès 1949, à la suite de la publication du *Deuxième Sexe*, l'un des essais les plus traduits dans le monde et qui demeure une référence. Elle soutient la docteure Lagroua-Weill-Hallé, fondatrice de « La Maternité heureuse », qui deviendra plus tard le Planning familial. En 1966, elle est l'une des deux femmes, avec maître Gisèle Halimi, à siéger au tribunal Russel sur les crimes commis par les Américains au Viet Nam. En 1968, elle est aux côtés des jeunes femmes en révolte.

Active auprès des mouvements étudiants d'extrême gauche, elle s'engage auprès de la jeune génération des femmes en révolte, lors de la fondation du Mouvement de libération des femmes (MLF) en 1970. Elle suit, organise, lors des réunions du dimanche rue Schœlcher, les actions pour l'accès à l'avortement libre et gratuit, et rédige le texte du *Manifeste des 343*, paru en avril 1971 dans *Le Nouvel Observateur* (ce texte n'a jamais revendiqué le mot de « salope ». Celui-ci a été ajouté par un journaliste et, malheureusement, repris partout alors que les signataires sont, selon les propos des sœurs Beauvoir, des « femmes d'honneur »).

Simone de Beauvoir intervient en mai 1972 aux deux Journées de dénonciation des crimes contre les femmes, à la Mutualité, devant cinq mille personnes et témoigne au procès de Bobigny en novembre 1972. Cinq femmes y furent jugées : une jeune femme mineure qui avait avorté après un viol, Marie-Claire, et quatre femmes majeures, pour complicité ou pratique de l'avortement. La défense fut assurée par l'avocate Gisèle Halimi ; le procès eut un très fort retentissement et contribua à la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France. Auparavant, Simone de Beauvoir avait participé à l'occupation du foyer des jeunes filles enceintes du Plessis Robinson.

Aujourd'hui, ces combats sont notamment poursuivis à la Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF).

À la CLEF, dont la première présidente a été une femme politique de renom, Marcelle Devaud, la parité politique est une priorité et nous avons toujours, aux côtés d'Yvette Roudy mais aussi auprès de nombreuses autres femmes politiques, plaidé pour l'accès aux responsabilités politiques du plus grand nombre de femmes ainsi que pour plus de justice sociale.

À la CLEF, malgré des lois progressistes et une prise en charge médicale sécurisée, nous continuons à nous battre pour qu'aucune régression sous l'influence des religions et des forces politiques d'extrême droite ne remette en cause les droits sexuels et reproductifs des mouvements de femmes de France et d'Europe. Nous revendiquons la constitutionnalité de ces droits en France et en Europe pour qu'ils demeurent intangibles.

À la CLEF, aucun domaine ne doit échapper à l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris le sport et la culture. Plusieurs de nos associations membres y œuvrent (La Ligue du droit international des femmes, le mouvement H/F).

À la CLEF, toutes les femmes sont mises en lumière, nous souhaitons que les femmes des outre-mers puissent accéder aux mêmes services que les métropolitaines et qu'elles ne subissent plus de violences.

Enfin à la CLEF, nous défendons les femmes pour qu'elles puissent se sentir libres et en sécurité dans l'espace public.

Nos difficultés persistantes d'être humain à part entière dans notre société ont été dénoncées par Simone de Beauvoir et nos combats restent les siens. L'invisibilité des femmes dans la culture et leur manque de reconnaissance ont été éprouvées par Hélène de Beauvoir, artiste peintre émérite. Les violences subies par les femmes ont été combattues par les deux sœurs.

Connaissions leurs combats, inspirons-nous de leurs messages pour faire progresser l'égalité et les droits des femmes, en France, en Europe et dans le monde. Nos valeurs sont les leurs (liberté, égalité, sororité, laïcité).



Crédits: Musée Wurth France Erstein



Crédits: Musée Wurth France Erstein Mondine au chapeau jaune, 1954



Crédits: Musée Wurth France Erstein Femmes de tanger, 1949



Crédits: Musée Wurth France Erstein



Crédi

ts: Musée Wurth France ErsteinLes femmes souffrent, les hommes jugent, 1977



Crédits: Musée Wurth France ErsteinSans titre, 1956



Crédits: Musée Wurth France Erstein